

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 49 janvier 1992

- p. 2 Récompenses et réussites.
- p. 3 Montbrison à l'heure de l'opérette.
Marguerite-V. FOURNIER
- p. 5 Savigneux et Moingt, deux prieurés casadéens
Philippe POUZOLS
- p. 9 Au temps du "bon roi Henri : 1595-1597... Un capitaine
forézien courageux.
Jean GUILLOT
- p. 12 1923 : première audition radio.
André MASCLE
- p. 14 Barthélemy Tary (1921-1991).
- p. 15 L'école de Sury à la veille de la Révolution.
Joseph BAROU
- p. 18 La prière des sept paroles du Christ dans un livre
d'Heures forézien du XVe siècle.
Susan BOYNTON
- p. 22 Bibliographie forézienne.
Claude LATTA

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison
(abonnements) Rue Puy-du-Rozeil
42600 MONTBRISON

Courrier-coordination : Joseph BAROU
Directeur de la publication : Claude LATTA

Dépôt légal : 1er trimestre 1992
Impression : Centre départemental de documentation pédagogique
de la Loire, St-Etienne.

Récompenses et réussites.

Joseph Barou à l'honneur

Nous avons appris avec joie que notre ami Joseph Barou avait obtenu un prix décerné par la Société Française d'Histoire des Hôpitaux, présidée par le Professeur Imbert à la suite du concours qu'elle organise tous les deux ans pour encourager la recherche historique concernant les hôpitaux et l'assistance. Ce prix récompense l'ouvrage de Joseph Barou édité par *Village de Forez* en 1990 : *Les enfants abandonnés en Forez de Louis XV à la IIIème République.*

Joseph Barou avait publié plusieurs études - remarquées - sur ce sujet dans le *Bulletin* de la Diana. Ce sont des travaux faits d'après les riches archives hospitalières de Montbrison ; travaux de première main qui ouvrent de nouveaux champs à la recherche historique en Forez et qui sont dans le prolongement de deux autres publications données par Joseph Barou à *Village de Forez* :

- *Chronique de la pauvreté et des misères dans le Montbrisonnais au début du second Empire (1852-1858)*, Montbrison, 1982.

- *La Charité de Montbrison (1659-1789)*, préface de J.P. Gutton, professeur à l'Université de Lyon II, Montbrison, 1985.

Joseph Barou est allé à Paris les 2 et 3 décembre recevoir son prix et a été invité à un colloque d'histoire sociale qui a eu lieu à cette occasion.

Les lecteurs de *Village de Forez* connaissent bien Joseph Barou qui est l'un des fondateurs de cette revue dans laquelle il a publié de nombreux articles et où il assure les fonctions de rédacteur en chef.

Joseph Barou a aussi publié de nombreux articles dans le *Bulletin* de la Diana, dans *L'Essor* et dans *Patois Vivant*. Ses domaines de recherche concernent, en outre, l'histoire du monde rural forézien, de ses croyances religieuses et de son clergé et des expériences sociales liées au catholicisme social. Il a retracé l'histoire du petit séminaire de Verrières et, récemment, celle de l'église et de la paroisse Saint-Pierre de Montbrison.

Ce prix de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux honore un bon historien du Forez ; ses collègues de l'école Saint-Aubrin, mais aussi ses élèves - et anciens élèves - ses amis du Centre Social et de la Diana se réjouissent de la récompense bien méritée qu'il reçoit aujourd'hui. Celle-ci honore particulièrement *Village de Forez* et le Centre Social où J. Barou a d'ailleurs joué un rôle militant important dans les difficiles années 1973-1985 pendant lesquelles il fit la preuve de ses qualités d'administrateur et de son courage civique.

Distinctions et réussites

Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre ami Michel Gay, professeur de Sciences Physiques au lycée de Beauregard au grade de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. Cette distinction lui sera remise officiellement en janvier prochain. Michel Gay a été conseiller municipal de 1971 à 1977 et, pendant de nombreuses années, membre du Conseil d'Administration du Lycée ; à ce titre, il a joué un rôle important dans le suivi des travaux de construction du lycée de Beauregard en 1971-1972 et dans le développement du département des Sciences de cet établissement.

Rappelons que, l'année dernière, Justin Galtier, professeur de Sciences Naturelles et membre du Conseil d'Administration du Lycée, animateur du Groupe Naturaliste de Montbrison, a fait l'objet de la même distinction.

Signalons aussi la réussite à l'Agrégation de Philosophie de Jean-François Skrzypczak, professeur de Philosophie au lycée de Beauregard. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages - dont *L'inné et l'acquis* qui a été traduit en plusieurs langues - et a animé pendant sept ans l'*Université Populaire* du Centre Social.

Village de Forez adresse à tous ses félicitations.

C.L.

MONTBRISON A L'HEURE DE L'OPERETTE

Le théâtre Saïd

Il faut se reporter soixante-dix ans en arrière pour retrouver l'engouement que suscita dans notre cité l'arrivée du *Théâtre Saïd* venu nous faire vivre pendant plusieurs semaines au rythme joyeux des airs d'opérette.

C'était comme une bouffée d'air pur après l'étouffement des années de guerre avec tout leur cortège de deuils et de misères... On avait besoin de se détendre, de sourire, de chanter, de reprendre goût à la vie après avoir frôlé la mort !...

Et voici que des artistes jeunes et dynamiques venaient nous y aider... On les avait vu débarquer dans la ville et se mettre tout de suite en quête d'un logis chez l'habitant. Ce n'était pas difficile, chacun étant prêt à accueillir un messager de rêve. Il y eut même une sorte d'émulation entre Montbrisonnais dont bénéficièrent les comédiens.

Après tant d'années écoulées, je distingue encore quelques visages. D'abord le patron de la troupe dénommé Saïd (nom véritable ou pseudonyme, je ne sais ?), petit homme plein de finesse, débordant de malice et d'à-propos, à la fois drôle et émouvant ; auprès de lui, sa femme, la plantureuse Aline à qui incombaient paradoxalement les rôles de poitrinaire !...

J'entends la voix claire et enjouée de Mme Minvielle, celle plus posée de Mme Plantier, sa rivale dans la comédie, mais surtout la voix chaude et bien timbrée d'un ténor nommé Barjac qui fit vibrer bien des coeurs de Montbrisonnaises !...

Je revois aussi le ménage Guilhem et leur fils Jean qui eut une destinée tragique, et tous les autres dont les noms m'échappent mais qui constituaient une troupe homogène et combien sympathique...

Les représentations avaient lieu au théâtre municipal, ce joli petit théâtre blanc et or dont le souvenir s'efface peu à peu. Le cycle commençait invariablement par *La Mascotte*, les comédiens la considérant à juste titre comme leur porte-bonheur.

A raison de trois représentations la semaine, et deux le dimanche, le répertoire se déroulait pour la grande joie des spectateurs nombreux et enthousiastes...

Des titres me reviennent en mémoire : *La fille du tambour-major*, *Gillette de Narbonne*, *Les dragons de Villars*, *La fille de Mme Angot*, *Les mousquetaires au couvent*, *Les saltimbanques* avec cet entraînant refrain que le public chantait en chœur : "C'est l'amour qui flotte dans l'air à la ronde...", et l'inoubliable carillon des *Cloches de Corneville*, chef-d'oeuvre de Planquette...

La note patriotique était apportée par *La cocarde de Mimi Pinson*, avec défilé sur scène d'un bataillon du 16e d'Infanterie mis à la disposition du théâtre par le commandant de la place de Montbrison, le colonel Clair...

Toute cette joie était communicative et, de la Tupinerie aux Boulevards, du Calvaire à la Caserne, de la gare à la Madeleine, il y avait de la chanson dans l'air... L'Opérette était reine à Montbrison et, lorsque Saïd et sa troupe partirent, une impression de vide se produisit.

Pendant plusieurs années consécutives (jusqu'en 1925, il me semble) Montbrison eut sa saison lyrique et se familiarisa avec d'autres visages, bien sympathiques eux aussi... Le répertoire demeura immuable commençant invariablement avec *La Mascotte* et se terminant avec Miss Hélyett, jouée en costumes de ville ce qui justifiait sa position en fin de programme.

Pas de changement non plus dans "l'orchestre" formé par un seul pianiste qui attaquait l'ouverture avec brio. Je me souviens d'une certaine dame portant un nom à consonance étrangère qui était arrivée à se faire une clientèle dans la ville et donnait des leçons de piano aux petites Montbrisonnaises, tant et si bien qu'elle y resta après le départ de la troupe.

S'il n'y eut plus de saison continue, les représentations isolées d'opérettes à succès suscitèrent toujours l'enthousiasme du public tant il était friand de ce genre de spectacle.

Je songe aux oeuvres de l'étourdissant Franz Lehar avec sa *Veuve*, éternellement jeune et joyeuse, tourbillonnant un certain soir de février 1949, sur le plateau du Rex, mais surtout à son merveilleux *Pays du Sourire* qui, à deux reprises, enchantait les Montbrisonnais...

Je songe aussi à ces *Valses de Vienne* qui nous arrivèrent de Boën avec la jeune et dynamique *Compagnie de l'Astrée*...

Francis Lopez triompha lui aussi avec sa *Belle de Cadix*. Toutes ces représentations avaient lieu au Rex ou, exceptionnellement, comme ce fut le cas pour le *Pays du Sourire*, dans la salle de l'U.S.L.

Chercheurs d'étoiles

La palme revient cependant à l'oeuvre d'un compositeur montbrisonnais, le Père Coizet, professeur de musique à l'institution Victor-de-Laprade : l'opérette *Chercheurs d'Etoiles* contant les péripéties de deux savants du XVIIIe siècle partis au-delà des mers à la poursuite d'un astre mystérieux.

Elle était interprétée par de jeunes Montbrisonnais aux voix bien disciplinées. Les deux seuls rôles féminins étaient tenus par Mlles Jeanne Volle et Renée Vachez. Une belle formation orchestrale (montbrisonnaise elle aussi) les accompagnait.

Ce fut un triomphe total, pour les acteurs comme pour le compositeur, ce cher Père Coizet si timide qu'il dut être traîné sur scène par ses amis et collaborateurs, MM. les abbés Bourg et Bossu, pour répondre à l'ovation du public.

Ceci se passait le 9 novembre 1935 à la Maison des Oeuvres Notre-Dame (Rex). Qui s'en souvient encore ? Qui, de nos compatriotes, peut fredonner ces airs pleins de charme et de poésie : "Paris sur Seine, cité sereine..." ou "Desus les vertes eaux flotte un joli, joli bateau"...

Mais tout passe dans la vie...
...Même le temps de l'opérette.

Marguerite-V. Fournier

SAVIGNEUX ET MOINGT

deux prieurés casadéens

Notice historique d'après les archives départementales de la Haute-Loire.

*
* *

Fondée au début du onzième siècle, l'abbaye de la Chaise-Dieu se vit confier à sa charge plusieurs églises. Ainsi commença un essor prodigieux qui allait durer un peu plus de deux siècles.

Cette abbaye de règle bénédictine mais érémitiste (entre austérité et contemplation) fonda en Europe de nombreux établissements, et parmi eux de multiples prieurés.

En notre province nous trouvons trois grands prieurés qui sont Saint-Sauveur-en-Rue, Savigneux et Montverdun, ils comprennent environ une douzaine de moines ou plus. A côté fleurissent de nombreux petits prieurés qui en dépendent comme à Valfleury, Saint-Denis-sur-Coise, Saint-Médard, CRAINTILLEUX, La Boullaine (sur l'ancienne voie antique), l'Hôpital-sous-Rochefort, Crémeaux, Saint-Martin-de-Boisy et Saint-Laurent-en-Solore (-Rochefort).

Ces derniers ont de deux à quatre moines. Puis il y a les églises prieuriales que sont Aveyzieux, Moingt, les paroisses de Montbrison, Champs, Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Clément, Saint-Etienne-le-Molard, Jullieu, Sainte-Agathe, Palogneux et Saint-Didier-sous-Rochefort.

Chaque prieuré en Europe a son rôle dans la congrégation. On y produit et on y cultive pour la survie de l'Ordre.

SAVIGNEUX

Dans l'ancien centre urbain de cette ville, existait un prieuré du onzième siècle, qui aurait pu avoir été donné par les comtes de Lyon. En 1116 il est possession de la Chaise-Dieu. Il entretenait douze moines. Plusieurs églises lui étaient confirmées : Saint-André (1163), la Madeleine (1163), Saint-Pierre (1225) et Boisset-les-Montrond (1225), ainsi que Moingt jusqu'en 1270-1280 environ.

L'essor de Montbrison qui allait compter plus de 7 000 habitants dans les années 1330 fit décider nos comtes bien avant ce seuil de fonder un collège.

Ce collège préjudicia beaucoup à Savigneux, au sujet des dîmeries qu'ils se contestaient, et dans l'histoire ce fut l'origine de son déclin.

Le prieur de Savigneux recevait les dîmes de Montbrison, Chalain-le-Comtal et Boisset-les-Montrond, les hommages des d'Ecotay, du Vernay, et Groseil.

Une nouvelle source de problème apparut avec l'érection de Moingt en prieuré vers 1280, les territoires des deux prieurés n'étaient pas franchement délimités. Enfin, le 16 avril 1448, intervint un accord entre l'abbé de la

Chaise-Dieu, agissant comme prieur de Moingt et le prieur de Savigneux pour le bornage de certains terroirs dépendant de leurs dîmeries. A cette date fut figée la limite de Moingt et de Montbrison, qui n'existe plus... Le 24 septembre 1468 c'est un nouvel accord entre le prieur de Savigneux et le chapitre de Montbrison qui établissent leurs droits respectifs.

Les actes postérieurs nous apprennent que le prieur en 1607 était Lazard Goyon, un des religieux, Philippe Imbert (1638). Les XVII^e et XVIII^e siècles sont ceux des procès, pour conserver les droits.

Les temps sont durs, le prieur baille à ferme en 1649 pour 2000 livres annuelles au prieuré, ainsi que :

- 18 livres argent et 8 ânées de vin, 2 setiers de seigle et 1 setier de froment pour le curé de Savigneux ;
- 17 setiers de froment et 6 setiers de seigle au curé de Chalain-le-Comtal ;
- 200 livres au curé de Saint-Pierre de Montbrison ;
- 18 livres au curé de Saint-André ;
- 8 ânées de vin, 2 setiers de seigle et un setier de froment avec une livre de pain par semaine pour chaque pauvre de Savigneux ;
- 2 setiers de seigle au sonneur de cloches dudit lieu ;
- et 6 livres 10 sous à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

En 1757 le montant total du fermage est de 5 800 livres.

En 1771, de 1 700 livres.

On apprend, qu'en pleine décadence du prieuré, en 1765, les fermiers du Domaine du roi à Montbrison sont tenus de servir une rente de 26 livres que leur avait donnée Anne Dauphine, duchesse de Bourbonnais, le 15 décembre 1514.

En 1771, l'abbaye consent, moyennant une rente annuelle de 100 livres, l'union du prieuré de Savigneux au collège des Oratoriens de Montbrison. Les meubles avaient été cédés conditionnellement un an auparavant par le prieur de Savigneux au profit du prieuré de Thoisse, en Dombes.

Mais, le 2 juillet 1772, cette union est annulée par décision de l'abbaye, ce qui ne sera que remis, puisque le 30 mars 1782, la cession définitive du prieuré est consentie au profit du collège des Oratoriens moyennant la même rente annuelle.

MOINGT

L'église Saint-Julien de Moingt fut donnée par l'archevêque Hugues de Bourgogne (après abandon du comte Guillaume de Forez) à la Chaise-Dieu en 1096. Jusqu'au XIII^e siècle elle demeura sous le patronage du prieur de Savigneux.

Vers 1280, après acquisition de dîmes et d'un patrimoine foncier (domaine du Palais, Sainte-Eugénie) fut fondé le prieuré de Moingt, une des dernières fondations de l'abbaye. Il entretenait un prieur et deux religieux. Les prieurs qui nous sont connus sont :

- 1/ Jean de Saint-Bonnet, 1287 ;
- 2/ Hugues de Mont, 1300, 1314 (accord avec Jean Ogier, prêtre d'Usson-en-Forez) ;
- 3/ Jean Clauson, 1446 ;
- 4/ Barthélémy Morel, 1640 ;
- 5/ Gaspard Marcland, 1645, 1667 (étant précisé que Morel fut le dernier

prieur, puisque la Chaise-Dieu baille à loyer le prieuré et ses annexes en 1645 moyennant 180 livres annuelles à Antoine Vignolles et Gaspard Marcland, religieux de l'abbaye, et pour ce dernier, sa vie durant).

La constitution du domaine (env. 1280-1380) s'est faite au moyen de dons et acquisitions (don de Nicolas Cholet, clerc de Charlieu en 1274 ; de Jean Odilon, bourgeois de Montbrison en 1288 ; d'Etienne Godin, prêtre, en 1318 ; par Guillaume d'Ecotay, en 1374 ; et un abandon du cardinal de Tournon, abbé de la Chaise-Dieu en 1549). Il y a aussi des reconnaissances et engagements, de Léone, veuve de Péronet Mercier, de Moingt en 1314, père de Pierre, en 1287 ; de Pierre Plancer de Moingt en 1314, de Simon Barin, curé de Saint-Georges-Hauteville en 1367, de Guillaume Grossetête de Moingt en 1373, de Jean de Verrières, abbé de Valbenoîte en 1455, et de Jean Annonay de Moingt, en 1471.

De 1380 à 1500 environ il y a acquisition par le prieuré de dîmes et biens fonds, les dons sont plus rares ; le prieuré achète de Simon Vayer de Moingt en 1373 et Marguerite, sa femme, de Jean Rigaud de Montbrison en 1393, de Jean Germain d'Ecotay en 1401, de Pierre Vacher curateur de la succession vacante de Jean Joly de Moingt en 1424, de Jean, Antonia et Marie Allegron enfants de feu Jean, en 1528.

Enfin après 1500, le prieuré décline, il vend des vignes, durant le XVIIe siècle, en particulier à Jean et Mathieu Génébrier en 1667, puis la totalité des rentes à Jacques de Girard, écuyer en 1691 ; le prieuré est sans prieur.

Depuis 1528 on avait recours à des baux à ferme, car il fallait trouver de l'argent ; en 1645 le Palais est loué. Moingt perd alors son rôle primitif, l'approvisionnement en vin de la congrégation.

Les vignes nombreuses données, acquises puis vendues étaient situées à Ecotay (1274), Cindrieu (1288), Roche de Belleyre (1287), Champ "Roser" (1300), Ruffieu (Précieux, 1373-1667), Saillant (1374), "La Fayssi" (1401), "Potumez" (1431), La Rochette (1437), "Aquarion" (1471) et Sainte-Eugénie (1641).

Des seigneuries lui appartenaient aussi, comme la Sauvetat à Saint-Anthème, Cruzolles, et "la Grange" de Vinols sur Ecotay.

Au XVIIIe siècle, l'abbaye se contentait de percevoir les revenus, et engagea plusieurs procès à ce titre. Le curé de Moingt touche des rentes également, (notons Durand de la Roche curé en 1326, Barthélémy Ponceton en 1444, Jean Merle en 1560).

La rénovation du terrier fut demandée par l'abbaye en 1731 mais n'était qu'à peine terminée en 1762 par l'héritier de Gilbert Mivière, notaire et Maurice Franchet, aussi notaire, tous deux commissaires en droits seigneuriaux. Claude-Joseph Franchet et Auguste Labranche s'engagent à rénover le terrier en 1764 moyennant une somme de 8 livres par reconnaissance.

Il y avait de nombreux problèmes avec les chanoines du chapitre de Montbrison, dont le fermier s'était emparé par la violence des dîmes à percevoir sur Pratcollet, les Puelles et Rigaud en la paroisse de Moingt. Le Parlement de Paris ordonna le bornage des dîmeries. Les tenanciers sont alors (1677) : Marie du Besset veuve d'Antoine Enjolras de Saint-Bonnet, Marie Picquet veuve de Jacques, baron de Thélis, et Maurice de Lestra de Prandières, veuve de Noël Roue, bourgeois de Montbrison.

En 1781, un état des réparations à faire au Palais est dressé, mais c'est trop tard. En 1786 le prieuré a du mal à récupérer les arrérages de

fermes, M. du Taillou, avocat à Montbrison, est chargé de l'affaire.

L'évolution du revenu des baux à ferme, ci-après, ne comprend pas ceux des couvents de religieuses sur lesquels le prieuré avait des droits (Notre-Dame de Jourcey à Chamboeuf, Marclopt, Saint-Laurent-la-Conche, Saint-Marcellin, Vi-drieu, Rossigneu (à Soleymieux), Magneux-Hauterive, Chalain-le-Comtal, Précieux, Bouthéon, Unias, Chambéon et Saint-Thomas-la-Garde).

Philippe Pouzols

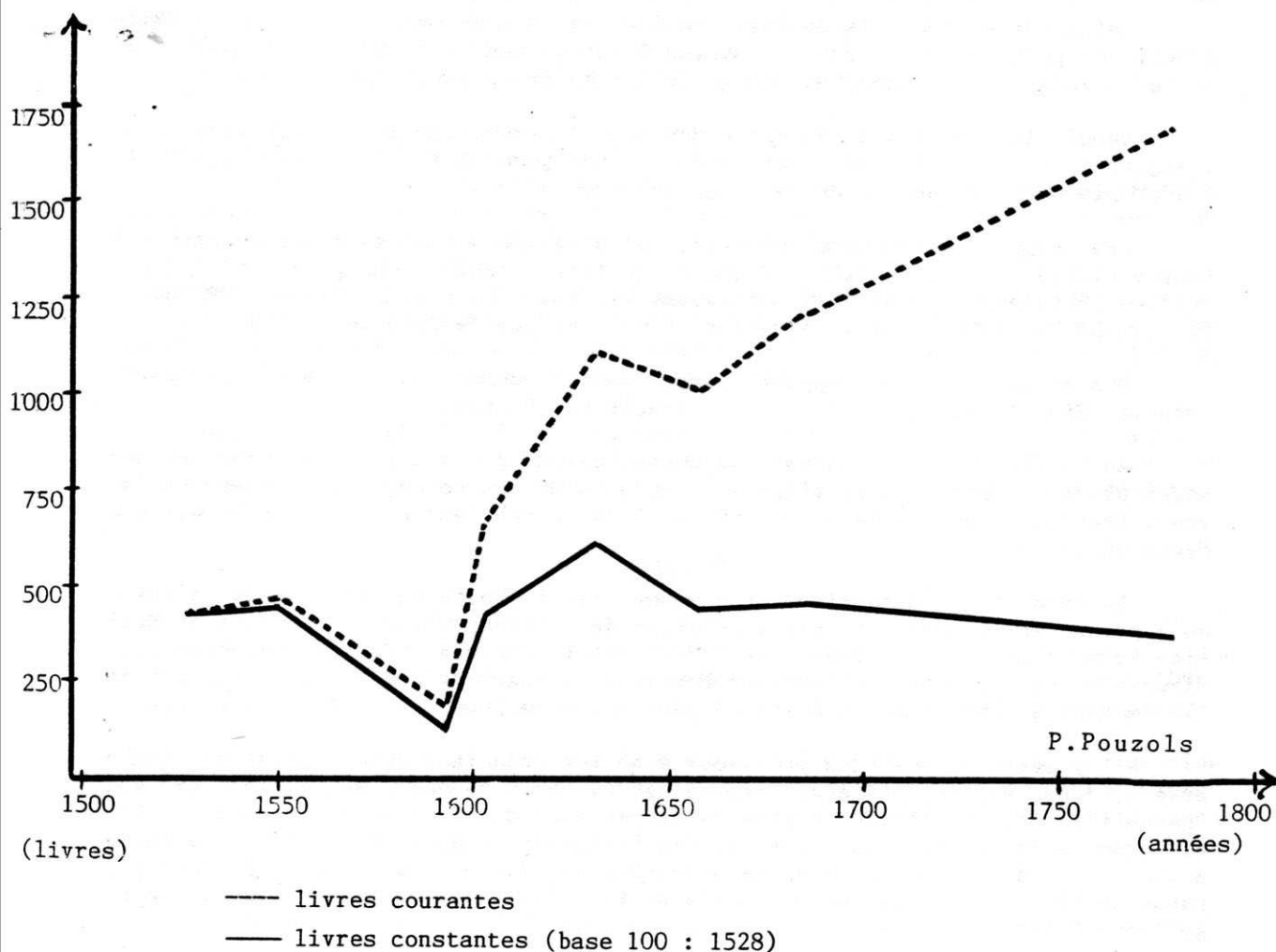


TABLEAU D'EVOLUTION DU PRODUIT DES BAUX A FERME DU PRIEURE DE MOINGT

Au temps du "bon roi Henri"...

1595-1597... UN CAPITAINE FOREZIEEN COURAGEUX

Certificat de bons et loyaux services délivré au sieur de la Maison,
capitaine aux armées du roi de France

Le document

Le document que nous présentons a été tiré du fonds Rombaud (Chalain-d'Uzore) déposé à la Diana. Sur une feuille de papier chiffon filigrané de format 36 X 44, en assez bon état malgré de nombreux plis, nous trouvons, dans une belle écriture du XVIIe, bien formée, un texte agréablement disposé, aux interlignes réguliers, enfin tout ce qui dénote une réelle aptitude à l'exercice calligraphique et une habitude certaine à rédiger ce genre d'écrit.

La première ligne présente, en gros caractères, de belles lettres habilement tracées, avec une marge de six centimètres. Suivent douze lignes de texte. Le tout occupe seulement un tiers de l'espace disponible offert par le feuillet. A droite, on devine la trace laissée par un cachet de cire rouge qui a disparu.

Au bas du document, la signature, par délégation de pouvoir, après un très important paraphe de dix-huit centimètres, quoique très décorative n'en reste pas moins peu lisible, célant le patronyme exact du scripteur signataire.

1595-1597 : au temps de la guerre civile

1595-1597: la guerre civile qui ravage la France, par épisodes, a commencé voilà plus de trente années. Henri de Navarre, devenu le 27 février 1594 à Chartres Henri IV, a eu peu à peu raison des principales contestations, des armées de ses opposants, de leurs chefs et de la Sainte Ligue. Les unes après les autres "ses bonnes villes" lui ouvrent leurs portes.

Lyon se soumet le 4 septembre 1595 et le pape Clément VIII absout Henri cette même année. La lutte religieuse et fratricide cesse, pour les Bretons exceptés, au traité de Folembray le 24 janvier 1596. Il reste essentiellement à chasser l'étranger qui avait voulu profiter de l'aubaine : notamment les troupes espagnoles venues des Flandres et celles du duc de Savoie¹.

Le Forez ne fut pas, tant s'en faut, l'une des premières provinces à reconnaître l'autorité d'Henri de Navarre, prétendant, en 1589, au trône de France à la mort de son cousin et beau-frère le roi Henri III. Faut-il rappeler les multiples motivations jointes aux problèmes religieux qui agitaient alors notre pays et furent pour certains les raisons principales de l'hostilité dont ils firent preuve envers le Béarnais.

1. Cf. André Castelot, *Henri IV le passionné*, 1986 et Georges Bordonove, *Henri III. Les Valois*, 1988.

Le Forez s'opposa longtemps à l'autorité de celui qui, dans notre histoire, a su prendre une place de choix et fut le premier des Bourbons à recevoir la couronne de France. Notre province connut ainsi de dures épreuves, guidée en cette voie par la noble et grande famille des d'Urfé. Cependant tous les Foréziens ne furent pas des opposants au nouveau roi et le parchemin que nous voudrions vous présenter en porte-t-il peut-être témoignage.

Sous des chefs prestigieux

Pour nous permettre une appréciation plus "exacte" de ce certificat de bons et loyaux services délivré au sieur de la Maison, capitaine aux armées du roi de France, au rappel historique, il est bon de joindre quelques caractères essentiels relatifs aux cinq personnages qui apparaissent dans ce texte.

Le premier de ceux-ci est bien sûr le roi Henri IV. Nous venons d'évoquer rapidement la situation à laquelle il eut à faire face dans son accession au trône de notre pays déchiré.

Le document est établi sous la responsabilité de Monseigneur Henri Ier, duc de Montmorency, né en 1534, fils d'Anne de Montmorency et de Marguerite de Savoie, époux de Louise de Bredas puis de Mademoiselle de la Marck, pair du royaume, connétable de France, gouverneur du Languedoc, se disant "premier baron de France", mort en 1614. La sépulture du duc de Montmorency est à Notre-Dame de Crau près d'Alais².

Philibert de Nerestang était le fils d'Antoine du même nom, il fut un des plus grands hommes de guerre sous Henri IV, capitaine de la première Compagnie des gardes du corps du roi dite "l'Ecossoise", compagnie dont la réputation remontait au règne de Charles VII qui la créa. De Nerestang mourut de ses blessures à l'attaque des Ponts de Cé. Il fut grand maître de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Sa seigneurie sise en Velay comprenait notamment : Aurec, Auriol, la Chapelle, Saint-Ferréol, Saint-Didier, Entremont...³

Notre héros : le sieur de la Maison, chef valeureux, hardi, courageux, avisé, à qui est délivré le présent certificat, sert avec le grade de capitaine de gens de guerre à pied. Ce capitaine forézien participa entre autres à la lutte contre les Espagnols durant la guerre qui reprit en janvier 1595 et trouva une conclusion au traité de Vervins le 2 mai 1598 (Amiens fut prise en 1597 et notre héros participa au siège).

Sa présence au régiment de Nérestang couvrit la période allant de juin 1596 à novembre 1597, comme sergent major. Que savons nous de plus sur le personnage ? Que Jean Pautrieu, sieur de la Maison, chevalier de l'ordre du roi, membre d'une famille proche des Vertamy et des Calemard, vivait à Montbrison où, en 1603, il possédait entre autres biens une demeure acquise de feu Jean Ollier et le domaine de Brioude, sis près de cette ville, domaine qu'il "arrondit" entre 1610 et 1620. Cette dernière propriété foncière fut vendue par dame Jeanne Faure, veuve dudit sieur de la Maison en 1624⁴.

2. Francis Pérot, *Notice sur le tombeau du duc de Montmorency*, 1882.

3. De la Chenaye Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, 1868.

4. Fonds Thiollier, archives de la Diana.

Le capitaine, retiré sur "ses terres", signait, le 18 mai 1610, en qualité de témoin présent, à la minute d'un acte notarié rédigé à Montbrison. Il eut au moins deux enfants dont une fille. Cette dernière est nommée le 17 janvier 1612, jour où "a été baptisé Philippe fils de Maître Jérôme Calemard et de...le parrain a été Messire Philippe Dumont prêtre, la marraine demoiselle Jeanne de Pautrieu, fille de noble Jean, sieur de la Maison"⁵. Nous avons rencontré ce nom de la Maison (Alexandre de la Maison), porté vraisemblablement par un des descendants dudit sieur, membre de la juridiction du prieuré de Chandieu en 1696, de là notre intérêt à la lecture du document ci-après.

Enfin le rédacteur et signataire par délégation du certificat. Nous n'avons pu identifier ce dernier avec certitude par sa seule signature.

Le certificat

"Nous Henry Duc de Montmorency pair et connestable de France certifions et attestons à tous qu'il appartiendra que le Sieur de la Maison capitaine d'une compagnie de gens de guerre à pied françois et sergent major au régiment du Sieur de Nerestang a ordinairement servy le Roy en ses camp et armée depuis ung an et demy sans avoir pendant ce temps jamais abandonné ledict régiment s'estant fort dignement porté en toutes les entreprises qui se sont faictes sur les places des ennemis même à celle d'Arras où il fut blessé d'une grande harquebuzade sur sa personne et depuis au siège d'Amyens en toutes les occasions qui se sont offertes mesme une fois qu'il secourust fort à propos une compagnie que deux cens chevaux des ennemis avaient atiré dans une ambuscade en pais desavantageux sans ce qu'ils fussent prévenus et les nostres opportunement secourus par ledict Sieur de la Maison qui y survint avec sa compagnie avec laquelle les ayant attaqués et s'estant mis si parmy eux ils furent mis en route et chassés jusque dans les portes avec beaucoup de pertes et ayant esté commandé de mettre des poudres dans le bastion de Montrieu pour le faire saulter nonobstant qu'il fust desconnus par les ennemis qui si opposaient avec beaucoup de résistance il reçut à Taillament le commandement qu'il en avait comme aussy en toutes les sorties escarmouches et attaques qui se sont faictes en faisant la contrescarpe du fossé où il fut blessé d'une harquebuzade a gagné les cazamates et aux assaux et combats qui se sont faicts il s'est toujours porté en homme d'honneur et de tallen ayant esté remarqué de tous pour avoir inffinement bien fait de sa personne et tesmoigné d'estre plain de suffisance et de jugement en l'art militaire. En foy et tesmoignage de quoy nous luy avons expédié le présent certifficat pour luy servir et valloir ainsy que de raison.

Faict à Chantilly le vingtième novembre mil cinq cens quatre vingt dix sept.

Pour Monseigneur (signé illisible)

Près de quatre siècles se sont écoulés depuis la rédaction de ce document. Nombreux ont été les Foréziens qui ont eu, à leur tour, des conduites remarquables au cours des guerres qui se sont succédées jusqu'à nos jours. L'histoire pour certains d'entre eux en a retenu les noms. Ne fallait-il pas saisir l'opportunité offerte pour tirer, un instant, de l'oubli celui dudit sieur de la Maison ?

Jean Guillot

5. Paroisse Sainte-Anne, Montbrison.

1923 : PREMIERE AUDITION RADIO

On dit parfois qu'un conflit peut accélérer le progrès, évidemment cela ne le justifie pas... En 1923, la commune était divisée en deux secteurs scolaires : au bourg¹, une école de garçons et une école de filles et dans un village important, une troisième école où venait d'être nommée une jeune institutrice. L'ennui gagnait les campagnes, il manquait une querelle, elle surgit brusquement.

La nouvelle venue eut la bonne idée d'acheter un appareil de cinéma et moyennant un modeste droit d'entrée, elle offrait une distraction encore inconnue des villageois : une vraie séance de cinéma ! Le bruit courut dans toute la commune que son initiative était très appréciée et que les veillées d'hiver paraîtraient moins longues. Bref, en dehors de son travail scolaire réputé sérieux, elle amusait... et décourageait la tranquillité des anciens.

Ce succès trouble donc mon instituteur, extrêmement dévoué mais déjà habitué au train-train routinier. Sa femme, qui collectait volontiers les commérages, lui rapporta les propos élogieux tenus sur l'institutrice et lui reprocha de s'être laissé devancer par une jeune. Et pourquoi, disait-on, la moitié de la commune seulement va au cinéma ! Les gens mesquins murmuraient que l'instituteur, secrétaire de mairie, n'était pas aussi malin que l'on pensait. On verrait bien si ses candidats au certificat d'études obtiendraient des mentions... on comparerait.

Les gens étaient parfaitement au courant de la querelle et prenaient parti pour leur maître. Il existait toutefois un terrain neutre : la cure où ils se rassemblaient le jeudi matin, jour du catéchisme.

Mais dès la sortie, la bande des enfants du bourg courait très vite pour se poster sur un grand talus dominant la route de "ceux du cinéma". Ces derniers couraient aussi et craignaient l'embuscade. On leur jetait des mottes de terre, mais le combat durait peu et recommençait le jeudi suivant.

Dans toute lutte sans arbitre, il y a des coups bas. Notre maître était trop honnête pour en donner et malgré son laïcisme bon teint tirait une leçon de morale de l'Évangile sur le prochain : "Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho..." Mais les mauvaises langues répétaient avec délectation que l'institutrice célibataire avait un fils... scandale d'autant plus grand que les hommes la trouvaient belle et sympathique.

Les gamins entendant ces ragots, exercèrent leur méchanceté en criant lâchement des propos blessants au passage du petit garçon. Je le vis un jour, avec peine, le visage crispé et prêt à pleurer. Heureusement, il résista et se vengea plus tard en passant très brillamment tous les examens. Beaucoup de ses anciens insulteurs inconscients l'envièrent... et restèrent sur le tas.

Fallait-il acheter aussi un appareil de cinéma ? C'était se mettre au second rang, reconnaître son retard, on ne pouvait pas perdre la face.

Mon bon maître se souvint fort à propos, qu'après la défaite de Caporetto, son unité avait été envoyée en Italie et qu'ayant été légèrement blessé au pouce, il avait été affecté au service radio.

1. Il s'agit de la commune de Saint-Just-près-Brioude, dans la partie auvergnate de la Haute-Loire.

Cinq ans après la fin de la guerre ne fonctionnaient que deux émetteurs puissants : celui de la Tour Eiffel et Radio Paris. Dans la commune personne n'avait un récepteur et on ignorait même l'existence de cet équipement. C'était donc vraiment une nouveauté et il pensa doubler sa rivale en proposant l'achat d'un poste récepteur. Mais en 1923 un poste radio coûtait aussi cher qu'un appareil de cinéma !

Qu'importe ! Deux équipes se mirent en route pour recueillir des fonds facilement obtenus. Les dons n'étaient pas anonymes et les ruraux très prudents, recevaient aimablement les quêteurs, peu pressés mais qui rentraient le soir pas très sûrs de leurs démarches.

La somme recueillie fut suffisante pour acquérir un coffret récepteur 4 lampes Radiola, un amplificateur 2 lampes, un haut parleur Pathé, une batterie de 6 volts, une grosse pile de 80 volts et 150 m de fil... Tout ce matériel fut provisoirement entassé dans un coin de la petite classe en poussant quelques bancs et tables vers le centre.

Le bourg douillettement niché au creux d'une vallée n'était pas dans une zone idéale de réception, c'est pourquoi on tendit un fil, un petit câble, accroché au clocher et à la cheminée de l'école après une demi-journée d'efforts. Pas un assistant ne fit une remarque sur ce capteur à la longueur démesurée. Heureusement la cheminée résista...

L'instituteur ne dormait plus. Il craignait un échec et je suis certain qu'il fit des essais nocturnes. Et un soir, invités à faire un grand silence, nous entendîmes d'abord de nombreux craquements, puis une musique nasillarde. Penché sur l'appareil, l'instituteur manipulait les boutons de réglage. La musique céda la place à la parole parfaitement distincte ; ô miracle ! Le brave homme rayonnait...

On fit dire que tout le monde pouvait venir entendre le "poste". Les curieux défilèrent, la plupart émerveillés, d'autres un peu déçus. L'opérateur changeait constamment le réglage, une douce manie qui agaçait les auditeurs. Il fallut que sa propre femme intervînt pour limiter cette activité intempestive.

Même le brave curé vint, par curiosité, entendre la "T.S.F.". Ce fut un petit événement car il vivait reclus dans sa maison. On ne le rencontrait que rarement, précédé d'un enfant agitant une sonnette ; il allait à pied jusqu'au bout de la commune, au chevet d'un mourant. Il resta quelques minutes devant le haut-parleur, puis une chanson au thème bien anodin, le mit en déroute. Il s'éclipça discrètement...

Mais le prestige du cinéma restait intact. Il fallait neutraliser son attrait magique en nous montrant qu'en ville, ce n'était qu'un spectacle très commun tandis que pour la radio !

On nous emmena donc à Brioude dans une salle aux sièges en velours rouge. Au programme, un film sur Anne de Boleyn, une des femmes d'Henri VIII. En même temps quelques disques sur un phonographe au pavillon géant. Quel beau souvenir ! On trouva ensuite les auditions de radio bien fades... erreur de propagande !

Quelques-uns de mes camarades firent à leurs parents un récit plus ou moins fidèle. Plusieurs de ces derniers s'indignaient. Quoi de plus choquant que de se déplacer pour montrer aux enfants les aventures d'Henri VIII avec ses cinq ou six femmes ! Barbe-Bleue paraissait plus moral, tant pis pour les femmes trop curieuses.

Et les gosses en rajoutèrent. On estima que l'instituteur avait été imprudent, décidément le cinéma ne lui portait pas bonheur.

La "guerre" durait toujours attisée par les commères des deux camps. Mais en vérité, les séances de cinéma attiraient toujours plus de monde que les soirées de la radio.

Et comme tout conflit qui persiste trop longtemps lasse les combattants, on oublia peu à peu. Probablement une autre querelle remplaça celle-ci. Les soirées radio s'espacèrent... Un an après, le brave instituteur tournait encore sans amertume les boutons de réglage devant quelques élèves au baillement facile.

Personne n'osa dire que quelqu'un avait perdu une guerre, du moins pas à haute voix...

André Mascle

Barthélemy Tary (1921-1991).

Notre ami Barthélemy Tary nous a quittés.

Forézien de la plaine, il était né à Poncins en 1921. Il avait été élève de l'Ecole Normale de Montbrison (Promotion 1937-1940), était devenu instituteur (en poste notamment à Verrières-en-Forez) puis instituteur spécialisé et, à la fin de sa carrière, professeur de collège à St-Etienne. Il aimait son métier et croyait profondément aux vertus de l'instruction et au rôle de l'école publique. Ses activités militantes avaient été multiples : délégué syndical (S.N.I.) du canton de Saint-Jean-Soleymieux, membre de la commission administrative paritaire départementale, secrétaire du conseil de parents d'élèves des écoles de la Terrasse.

Barthélemy Tary avait pris sa retraite à Montbrison et à Chénereilles où il faisait de fréquents séjours dans sa maison de campagne. Une retraite active : il fut, à Montbrison, président des Retraités de la Fonction Publique (1977-1989) et était, depuis 1977, délégué départemental de l'Education Nationale, heureux de retourner à cette occasion dans les écoles primaires. Depuis 1979, il assurait la présidence du groupement de Montbrison. Il participait aussi à l'aide au travail scolaire organisée par le Centre Social.

Grand lecteur, il s'intéressait beaucoup à l'Histoire et avait donné à *Village de Forez* un intéressant article consacré à *L'Ecole Normale de Montbrison à la fin de la IIIème République* (n° 29, janvier 1987, p. 13-15). Venant souvent au Centre Social, il fut un auditeur attentif des conférences de l'Université Populaire.

Il s'intéressait aussi aux affaires de la cité et fut, en 1983, candidat aux élections municipales. Et, au-delà de ses engagements que chacun connaissait, il gardait toujours une grande courtoisie, une grande gentillesse et beaucoup de tolérance et d'humour. Face à la maladie et à la souffrance, il fit preuve de lucidité et d'un étonnant courage.

Une vie bien remplie. *Village de Forez* et le Centre Social perdent l'un de leurs amis. Puissent ces quelques mots adoucir la douleur de sa femme, de ses enfants et petits-enfants.

C.L.

L'ECOLE DE SURY

A LA VEILLE DE LA REVOLUTION

L'ECOLE DE SURY ET LA SOCIETE DES PRETRES DE LA VILLE

Depuis le XIV^e siècle, Sury possède, auprès de l'église paroissiale, une petite société de prêtres. Ce personnel ecclésiastique permet, à la fin du XVII^e siècle, l'installation d'une petite école à l'imitation de ce que Charles Démi¹ réalise à Lyon.

L'école de Sury bénéficie en 1689 d'un legs important. Elle reçoit tous les biens de messire Tristan Bernard, prêtre sociétaire de Sury : une maison dans le bourg de Sury, un jardin, des vignes au Chomil et aux Peyrelles, des terres et des prés². La même année, puis en 1692, le seigneur de Sury, Charles-Ignace de La Rochefoucauld dote l'établissement qui n'en reste pas moins très modeste.

Le temporel de l'école est administré par le curé de la ville et le capitaine-juge-châtelain. Les maîtres sont choisis parmi les clercs tonsurés³ mais au XVIII^e siècle la décadence de la société des prêtres de Sury nuit à la prospérité de l'établissement et l'école, dès lors, semble vivre d'expédients.

BENOIT ROBERT BERNARD, PRETRE ET MAITRE D'ECOLE

En 1750, l'école est tenue par Antoine Miallon Pralong, diacre du diocèse de Lyon. Le 20 avril 1784, la communauté des habitants nomme, comme maître d'école de Sury, Benoît Robert Bernard, prêtre. Cette nomination est confirmée le 28 avril 1784 par Mgr de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon. Le nouveau maître prend possession de l'école mais la trouve dans un tel état de délabrement qu'il exige aussitôt des réparations et se pourvoit contre son prédécesseur et la communauté des habitants de Sury.

Une *Sommaire prisee des bâtiments et fonds de l'école de Sury-le-Comtal*⁴ a donc lieu le 11 avril 1785. La minute de cet acte, reçu par le notaire Barrieu, de Montbrison, nous permet de savoir assez précisément ce qu'était cette petite école de Sury et quels étaient les fonds qui lui servaient de dotation.

Les habitants de Sury, assignés, n'envoient aucun représentant. Par défaut, trois experts sont nommés : Sylvain Vergnette, maître-maçon, Antoine Chabrot, maître-charpentier et Christophe Chabrot, laboureur et vigneron, tous trois habitants de St-Romain-le-Puy. Avec le notaire Barrieu et le procureur Barthélemy Gaulne qui représente Benoît Robert Bernard, ils effectuent une visi-

1. Charles Démi (1636-1695) : prêtre et éducateur, né à Bourg, mort à Lyon, fondateur d'écoles pour les enfants pauvres.

2. Cf. Abbé Relave, *Sury-le-Comtal*, Montbrison, imp. Eleuthère Brassart, 1907, p. 274.

3. Relave nous donne le nom de certains d'entre eux : Antoine Camu, Antoine Pasquier, Bonnet Forest, Jean-Baptiste Bory. Cf. Relave, op.cit.

4. Archives de la Diana, fonds notariaux, Barrieu, 1785 ; c'est en quelque sorte un état des lieux et une expertise pour déterminer les réparations indispensables et leur coût.

te approfondie des lieux.

LA MAISON D'ECOLE

L'école elle-même est une maison particulière à un étage ayant appartenu à Tristan Bernard, voisine de celle de Rambert Reymond, située à un coin de rue à peu de distance de l'église⁵. Elle mesure environ 30 pieds de long et 20 de large. Elle sert d'habitation au maître.

Le rez-de-chaussée, au-dessus d'une cave, comprend, après la porte d'entrée qui est au matin, un couloir menant à une cuisine, un cellier et un petit salon. Un escalier conduit à l'étage dans "la chambre servant à tenir l'école".

Cette pièce est meublée de trois tables et de cinq bancs, la plupart de ces meubles étant "vermoulus et usés". Les tables ont deux dimensions : 7 et 10 pieds de long (2,27 m et 3,25 m) sur 19 pouces de large (0,51 m). Les bancs mesurent 14 pieds de long (4,55 m). La salle d'école dispose donc - en se serrant - de 45 à 50 places assises mais seulement de 15 à 20 places permettant des exercices d'écriture. La classe est éclairée par trois fenêtres sans volets mesurant en pieds, 5 sur 4, 4 sur 2, 3 sur 1 1/2. Il y a aussi une lucarne d'un pied carré sans châssis ni volet.

A la suite de la salle d'école se trouve une chambre ou "cabinet" qui est située au-dessus de la cuisine et l'escalier qui conduit au grenier. Les dimensions du plancher du grenier, 28 pieds sur 19, permettent de donner pour l'ensemble du niveau une surface d'environ 57 m². Les "petites écoles" de Sury se réduisent donc à une seule salle de classe, pauvrement meublée et de dimensions modestes (40 à 45 m² ?).

Le bâtiment qui semble n'avoir reçu aucun entretien depuis longtemps nécessite de multiples réfections. Les portes, les fenêtres, les planchers et une partie de la charpente sont à réparer ou à changer. La toiture est à revoir.

UNE DEPENDANCE DE LA RUE DU QUARTIER DE LA PLACE

Dans la rue voisine, "rue ou cul de sac du quartier de la place", se trouve une autre maison dépendant de l'école de Sury⁶. Elle est mitoyenne au sud avec la maison de Louis Dissard. Cette bâtisse est très modeste presque misérable. Sa façade à l'est, sur la rue, mesure 24 pieds de long. Elle est partagée en deux parties inégales par un mur de refend en pisé.

Au nord une porte permet d'entrer dans une cuisine au sol de terre battue. Deux fenêtrons (de 2 pieds sur 1 pied 1/2) armés de barreaux de fer et pourvus de "châssis en papier" lui donnent le jour. De la rue, une autre porte - double - permet d'entrer dans l'écurie qui est pavée et qui a aussi une petite fenêtre. Une porte de communication va de l'écurie à la cuisine.

De l'écurie un escalier fermé par une cage de planches permet d'accéder à une petite chambre qui se trouve au-dessus et qui est éclairée par une fenêtre munie d'un mauvais volet. De là on peut passer dans la chambre située au-dessus de la cuisine qui possède "une fenêtre à l'antique traversée par une croix" ; il s'agit donc d'une fenêtre à meneaux mais en mauvais état car la "croix" est en bois et les volets brisés. Un escalier conduit de cette chambre au grenier. Là

5. N° 7 du plan accompagnant le terrier de 1750 que publie l'abbé Relave, op. cit. p. 382-398.

6. N° 37 du plan-terrier publié par Relave, op. cit.

encore la maison est très délabrée.

LE POTAGER, LES VIGNES ET LES TERRES

La visite se poursuit ensuite au jardin potager situé au territoire "dos de l'âne" joignant le grand chemin de Sury à Montbrison de midi, le béal de soir et le jardin de M. Dubouchet de matin. Il s'agit d'un jardinet clos par des murs de pisé - en très mauvais état - sur soubassements de pierre et fermé par une porte.

La vigne de deux journalées⁷ située au vignoble de Chomil est ensuite examinée. Il manque 1 000 provins pour la remettre en état. Il faudrait aussi 10 chars de fumier. De toute façon, six années seront nécessaires pour la rétablir. Une autre vigne de 3 journalées 3/4, au vignoble de Fontalem semble en meilleur état et ne nécessite que la plantation de 100 provins.

Les terres sont ensuite expertisées, plus exactement les arbres qui constituent les clôtures car c'est avec leur élagage que le maître d'école pourra obtenir son bois de chauffage. Une terre chambonnaise de 18 métérées⁸ "au territoire de Lozon" n'a aucune clôture et 21 "arbres peupliers têtards" estimés seulement 21 sous par pied. Certains, d'ailleurs, ne "jettent plus de bois". La terre appelée "le Chambon", près de la porte des fours à chaux, a 27 arbres têtards : saules, peupliers et un "mauvais verne" qui sont estimés 20 sous par pied. Les autres terres, n'ayant ni arbustes ni haies, ne sont pas examinées.

ASSEMBLEE DES HABITANTS DE 1788

Les habitants de Sury firent probablement longtemps la sourde oreilles la plupart des réclamations de leur maître d'école. Le dimanche 31 août 1788, une assemblée des habitants réunie au-devant de l'église paroissiale délibère sur ce qu'il convient de faire à la maison dépendant de l'école qui selon, messire Bernard "étoit dans un très-mauvais état et menaçait d'une ruine prochaine si on n'y faisait promptement des réparations"⁹. Finalement, après nouvelle expertise, les réparations se monteraient à, au moins, 300 livres. Comme la maison est louée pour seulement 24 livres, les habitants décident de la vendre aux enchères. Elle est adjugée pour une rente annuelle et perpétuelle de 36 livres à Louis Dissard qui possède la maison voisine.

Voici donc, sur le plan matériel, ce qu'est, à la veille de la Révolution l'école de Sury : un établissement très modeste qui a décliné en même temps que la société des prêtres de la ville. Il s'agit d'une sorte de "classe unique" avec un seul maître et au maximum deux ou trois dizaines d'écoliers de tout âge. Des donations anciennes ont permis de lui constituer une petite dotation mais ce patrimoine a été longtemps négligé. L'école est gratuite et ce sont ses biens immobiliers loués qui permettent au maître de vivre - bien petitement. Il se retourne vers la communauté des habitants mais il semble bien que ceux-ci ne s'intéressent que fort peu à l'école, surtout si elle coûte quelque argent. C'est une situation courante à la fin de l'Ancien Régime. C'est tout de même un privilège, pour Sury, bourgade de 1 500 habitants, de posséder une petite école.

Joseph BAROU

7. Une journalée, mesure de surface utilisée pour la vigne, équivaut à environ 700 m².

8. Une métérée correspond à 950 m².

9. Cité par Relave, op. cit. p. 452.

LA PRIERE DES SEPT PAROLES DU CHRIST
DANS UN LIVRE D'HEURES FOREZIEN DU XV^e SIECLE

Le musée d'Allard possède quatre livres d'Heures du XV^e siècle, vraisemblablement issus des collections de J.B. d'Allard (+ en 1848). Une historienne américaine, Susan Boynton, est venue à Montbrison, il y a trois ans, étudier ces ouvrages manuscrits. Elle présente ici, pour les lecteurs de Village de Forez, la prière des Sept Paroles du Christ, dont le texte figure dans l'un de ces livres d'Heures' du musée d'Allard. A travers cette prière, nous pénétrons au coeur même de la spiritualité du Moyen Age (N.D.L.R.).

Qu'est-ce que la prière au Moyen Age ? C'est une dévotion à la fois solennelle et privée qui n'est d'ailleurs pas très différente de celle d'aujourd'hui. Au Moyen Age, comme aux temps modernes, les deux aspects de la prière pouvaient se rattacher à deux traditions différentes : celle de l'Eglise, transmise dans les livres officiels de la liturgie, et celle des manuels de dévotion privée. La division entre clercs et laïcs, ou plutôt entre les besoins religieux des deux groupes, s'exprime dans cette séparation ; pourtant les genres de prière n'étaient pas complètement indépendants, malgré leurs emplois différents, car les livres d'Heures comprenaient à la fois des prières liturgiques et des prières personnelles.

Les livres d'Heures²

Les livres d'Heures trouvent leur origine dans le bréviaire, livre liturgique pour la célébration de l'office divin à chaque heure canoniale de la journée (Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None et Vêpres). Chaque office était composé de psaumes, antiennes, hymnes et cantiques ainsi que de prières et de lectures. Le livre d'Heures se développa à partir du XIII^e siècle ; c'était un recueil pour la prière et la dévotion privées, à utiliser à l'église ou chez soi. Il faut se rappeler qu'au Moyen Age la participation des fidèles à la messe était strictement limitée à l'Eucharistie et à l'audition de la prédication et que la plus grande partie de l'office se déroulait entre clercs, derrière le jubé. Pour ceux qui pouvaient se permettre le luxe de posséder un livre, le livre d'Heures, ou manuel de dévotion personnelle, ouvrait la voie à une expérience majeure de la dévotion.

A l'origine, les livres d'Heures contenaient seulement les services ou heures dérivés de l'office divin ecclésiastique, surtout celui de la Vierge et celui des Morts, composés d'éléments empruntés aux offices liturgiques ; ils offraient, en outre, un calendrier des fêtes des saints, des extraits des quatre Evangiles, les sept psaumes de pénitence, et de longues prières à la Vierge. Dans les livres plus importants se trouvaient aussi des messes votives aux

1. Musée d'Allard, manuscrit (Ms) B., Livre d'Heures à l'usage de Lyon, XV^e siècle. Parchemin, 160 120 mm., 173 f.

2. Le mot *Heures* désigne d'abord les parties de l'office qui se déroule suivant le cours de la journée puis les différentes parties du bréviaire et enfin les prières elles-mêmes. *Livre d'Heures* : livre de prières ; recueil de dévotion privée, à l'usage des fidèles, composé de prières et d'éléments empruntés aux offices liturgiques ; il se distingue des livres liturgiques du fait qu'il est indépendant du cycle liturgique.

saints patrons et à l'ange gardien, des Heures de la Croix ou de la Passion, et des prières à réciter avant et après l'eucharistie. Ces textes étaient en latin, langue qui était, dans la plupart des cas, inconnue du lecteur laïc.

Ces textes étaient parfois illustrés d'enluminures ; on sait que certains grands seigneurs - tel le duc de Berry - ont fait appel aux plus grands artistes pour illustrer leurs livres d'Heures.

Ces textes n'étaient que le *nucleus*³ du livre d'Heures, *nucleus* auquel venait s'ajouter de nombreuses pièces plus révélatrices de la spiritualité du lecteur : c'étaient des prières moins communes, placées à la demande de celui qui avait commandé le livre ou bien choisies par le copiste parmi les modèles qu'il avait à sa disposition. Ces textes étaient en français, traduits des prières latines ou composés directement en langue vulgaire. A la fin du Moyen Age, donc, le livre d'Heures devint un livre de dévotion personnelle, résultat de l'ajout de prières de toute sorte, rédigées en langue vulgaire ou même en dialecte local.

La prière des Sept Paroles du Christ

Un cas particulier des textes de dévotion en langue française est la prière des Sept Paroles du Christ en Croix. A la fin du Moyen Age, ce texte existe en plusieurs versions, dont l'une est très répandue en Forez. Ces différentes versions semblent être des traductions d'un court texte latin, conservé, lui aussi, dans les livres d'Heures. Cette version se trouve dans dix livres d'Heures du XVème siècle ; la plupart d'entre eux proviennent du diocèse de Lyon dont le Forez faisait partie. L'un de ces livres d'Heures est actuellement conservé au musée d'Allard de Montbrison. Il s'agit d'un document de grand intérêt pour l'histoire de la spiritualité.

Cette prière des sept Paroles du Christ⁴ se construit autour des sept dernières phrases prononcées par le Christ, telles que les Evangiles nous les rapportent. Chacune des Sept "paroles" se prolongent par une prière d'imitation du Christ ou d'un autre personnage de l'histoire de la Passion. Une préface informe le fidèle qu'en prononçant la prière il obtiendra des indulgences et qu'il pourra éviter la mort sans confession. Suivent les Sept Paroles : La première - "Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font" - invite le fidèle à prier pour ses ennemis. La seconde le remplit du désir que le Christ lui adresse ces mots : "Aujourd'hui, tu seras avec moi au Paradis". La troisième recommande d'imiter saint Jean l'Evangéliste à qui le Christ confie la Vierge Marie. La quatrième parole demande au fidèle de répéter, au jour de sa mort : "Père, pourquoi m'as-tu abandonné ?" Le fidèle souhaite imiter la cinquième - "J'ai soif" - dans sa soif, dans son désir de Dieu. La sixième - "Père, dans tes mains je remets mon esprit" - est à imiter au moment de la mort. Et enfin la septième - "c'est fini" - l'invite à la prière au moment de sa mort.

Les origines.

La prière des Sept Paroles s'inspire autant de la liturgie de l'Eglise - et surtout des nombreuses dévotions à la Passion qui ont pris forme à la fin du Moyen Age - que de la piété populaire, révélant en outre l'apport important des

3. *Nucleus* : en latin, le noyau, le coeur.

4. Musée d'Allard, Ms B., f° 131-137.

auteurs spirituels. D'après une analyse des occurrences de la prière dans les manuscrits, il paraît qu'on la récitait parfois à l'église pendant l'adoration de la Croix, le Vendredi Saint, ou au moment de l'eucharistie, à la messe, ou tout simplement en oraison secrète ou devant un autel. On voyait aussi la prière comme une réflexion sur la Passion et une méditation sur la Croix.

La recherche des origines de cette prière suppose aussi une étude des acteurs spirituels de la fin du Moyen Age. L'élément caractéristique de cette prière est l'imitation de tous ceux qui sont présents pendant la Passion et invoqués dans les paroles du Christ.

L'imitation du Christ dans la prière apparaît d'abord dans la *Vigne mystique* ou *Traité sur la Passion du Seigneur*, traité mystique de Saint-Bonaventure, franciscain célèbre qui a vécu en Italie entre 1221 et 1274. C'est surtout la volumineuse *Vie du Christ* du mystique dominicain Ludolphe de Saxe, écrite entre 1340 et 1368, qui conseille l'imitation des Sept Paroles du Christ :

"Nous pouvons créer exclamations à partir de ces sept paroles, tantôt jouant le rôle de Notre Seigneur, tantôt des autres... On peut composer une oraison des mots de quiconque de ces personnages." Chaque chapitre du récit de la Passion se termine par une "imitation" (*Conformatio* en latin), expliquant les façons d'imiter la Passion, chacune étant suivie d'une oraison de caractère imitatif, petit exercice spirituel.

L'imitation systématique du Christ dans la littérature religieuse parvint à son sommet dans les oeuvres de Thomas A Kempis⁵, surtout dans *L'Imitation du Christ*. Encore plus explicitement, les *Oraisons et méditations sur la vie du Christ* du même Thomas A Kempis présentent les paroles du Christ comme des exhortations à la prière, comme si le Christ avait prononcé ces paroles afin d'inspirer l'oraison du fidèle.

La transmission orale par la prédication

Comment cette imitation des paroles du Christ en oraison est-elle parvenue au public ? En effet, les prières des livres d'Heures n'étaient disponibles que pour une minorité de la population. La prédication, qui se faisait en langue vulgaire auprès d'un public laïc, a joué un rôle important. Nous avons un exemple de l'imitation des Sept Paroles dans l'oeuvre d'un grand clerc du XV^{ème} siècle, Jean Gerson, prêtre et chancelier de l'Université de Paris. Jean Gerson, auteur d'écrits mystiques et théologiques mais aussi pédagogiques ou poétiques - en latin et en français - fut aussi l'un des maîtres de la prédication française au Moyen Age.

Le Vendredi Saint de l'année 1403, il prêcha sur le thème de la Passion dans l'église de Saint-Bernard-en-Grève, à Paris. Chaque partie de son sermon se termine par une prière en vers. Ces prières contiennent des parallèles signifiants avec la prière des Sept Paroles du Christ qui est dans le livre d'Heures forézien :

Imitation de la première Parole : "Faites nous pardonner à nos mal-faiteurs et prier pour eulx".

5. Thomas Hemerken, dit Thomas A Kempis (+ 1380), écrivain mystique allemand, qui est considéré comme l'un des maîtres de la *Devotio moderna*, mouvement caractérisé par un retour aux sources évangéliques de la vie spirituelle.

Imitation de la deuxième Parole : "Recourir tousjours en humilité à Jhésus par oraison dévôte...affin qu'il die à chascun de nous : Tu seras avecque moy en paradis"...

Cet intérêt qu'avait Gerson pour la prière des Sept paroles du Christ est loin d'être une coïncidence ; il se préoccupa constamment de la dévotion et de la spiritualité populaires comme en témoignent ses oeuvres françaises d'instruction spirituelle à l'intention des laïcs. Pendant l'hiver 1399-1400, il écrivit une lettre à ses soeurs au sujet de la dévotion, dans laquelle il encourage la vénération de la Passion comme exercice spirituel pour le vendredi, insistant surtout sur la dévotion aux "faits et aux paroles que (le Christ) a fait ce jour". Le sermon de Gerson relève donc autant de la piété populaire que du geste liturgique et de la tradition mystique des auteurs spirituels.

On peut ajouter que Gerson a passé la fin de sa vie à Lyon, diocèse dont proviennent de nombreuses copies de la prière des Sept Paroles, au moment où celle-ci est diffusée dans les livres d'Heures, c'est-à-dire dans les deuxième et troisième décennies du XVème siècle. On peut imaginer que Gerson avait traduit du latin un tel texte, si utile pour la dévotion privée à la Passion du Christ, peut-être même pour le personnage qui avait commandé le livre d'Heures conservé au Musée d'Allard.

La prière du livre d'Heures forézien du musée d'Allard est ainsi le témoin d'une dévotion que révèlent aussi la prédication et la lecture des textes mystiques. A travers le texte de cette prière, témoin d'une tradition populaire vivante, on comprend mieux la mentalité religieuse et la spiritualité des hommes de la fin du Moyen Age, dans leur expression la plus intime, l'oraison en langue vulgaire.

Susan Boynton.

Bibliographie forézienne

- Francisque Ferret : *Les remparts de Montbrison, Montbrison, la Diana*, 1991.

F. Ferret a eu la bonne idée de regrouper dans une brochure les deux parties de la communication publiée dans deux bulletins différents de la Diana. L'histoire de ces remparts, édifiés à l'initiative de Marie de Berry, régente du comté, est intimement liée à celle de la cité qu'ils protégèrent pendant quatre siècles. Des documents originaux permettent à l'auteur de faire l'histoire et de donner la description de ces fortifications. Excellente iconographie.

- René de Becdelièvre (sous la direction de) : *Enquête sur les structures administratives et les ordres privilégiés en Forez à la veille de la Révolution*, préface de Marguerite Gonon et de Jean Merley. Université de Saint-Etienne, 1991.

Voici, sur la période qui a immédiatement précédé la Révolution française, un ouvrage original : il est l'oeuvre collective d'un groupe de descendants des familles de la noblesse forézienne en 1789 qui, selon leurs propres termes, "se sont sentis", à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française, "concernés par l'évocation des événements qui se sont déroulés il y a deux cents ans". Des archives familiales se sont ouvertes qui donnent tout son prix à ce travail réalisé en grande partie d'après des documents originaux et foréziens. Cette enquête présente successivement l'organisation administrative, fiscale, judiciaire et militaire du pays et de la province, puis les ordres privilégiés en 1789 en France et en Forez et enfin leur attitude lors de la préparation et de la réunion des états généraux.

On pouvait craindre que l'ouvrage ne soit partial puisqu'il annonçait lui-même qu'il pourrait être utilisé "comme argumentaire dans les conversations trop souvent critiques et orientées sur la France monarchique" (p. 10). Il n'en est rien et c'est tout un travail intéressant sur la mémoire collective qui a été réalisé par les descendants de la noblesse forézienne, assumant "la totalité de leur passé".

- Abbé J. Prajoux : *Roanne d'autrefois et d'aujourd'hui suivi de Les villes mortes du pays roannais*, éditions de la Tour Gile, 1990.

L'abbé Prajoux fut un infatigable érudit dont les ouvrages sont aujourd'hui introuvables. Saluons donc cette utile réimpression en *reprint* d'un ouvrage publié à Roanne en 1920 et que Louis Mercier avait préfacé.

- Jean Cabotse : *Le guide historique et monumental du Roannais*, Roanne, édition librairie J.P. Mayol, 1991.

"Il est de tradition, écrit J. Cabotse, de dire qu'à Roanne, il n'y a rien à voir"; son guide - qui est un véritable travail d'historien - nous démontre, avec bonheur, le contraire, en suivant les rues de la ville, en visitant les mo-

numents et les quartiers mais aussi en évoquant le port et ses marinières ou la tradition industrielle. Les vestiges de l'ancien château et les vieilles maisons qui bordent la place du même nom, les églises et les chapelles (lycée, hôpital, chapelle des marinières), le théâtre, le monument de 1814, les promenades Populle, le musée Joseph Déchelette et l'écomusée du Roannais : voilà de quoi visiter; mais il faut emporter avec soi le guide de Jean Cabotse pour découvrir toutes les vieilles maisons, les portes sculptées ou les constructions plus récentes qui sont les témoins de l'histoire d'une ville. Des photos récentes en couleur et des photos de la ville datant de 1860 alternent et nous font faire un va-et-vient entre passé et présent.

- Violette Maurice : *N. N.*, préface de Marcel Conche professeur de philosophie à Paris-I, La Versanne, Encre Marine, 1991.

Dès son retour de déportation, Violette Maurice, Résistante de la première heure et fondatrice à Saint-Etienne du mouvement "93", avait publié cet ouvrage, bref et dense, dans lequel elle évoquait, en hommage à ses camarades, le calvaire qu'ils avaient vécu dans les camps et la lutte pour la dignité humaine que les déportés avaient menée.

N.N. ("Nacht und Nebel", Nuit et Brouillard, formule qui désignait les déportés voués à l'extermination) est aujourd'hui réédité - avec soin - par la toute nouvelle maison d'édition *Encre Marine*. Il faut absolument lire ce témoignage qui est aussi le très beau texte d'un véritable écrivain.

- Brigitte Reynaud : *L'industrie rubanière dans la région stéphanoise (1895-1975)*, Université de Saint-Etienne, 1991.

St-Etienne fut la capitale mondiale du ruban ; de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à la crise des années 1970, l'industrie rubanière a été l'un des piliers de l'économie de Saint-Etienne. La thèse de Brigitte Reynaud, elle-même petite-fille de passementier, qui utilise les archives publiques et privées, mais aussi de nombreux témoignages oraux, nous offre une histoire qui permet de comprendre à la fois les évolutions économiques et les modes de vie et les mentalités collectives.

- Joëlle Burnouf, Jean-Olivier Guihlot, Marie-Odile Mandy et Christian Orcel : *Le pont de La Guillotière. Franchir le Rhône à Lyon*, Lyon, Circonscription des Antiquités Historiques, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes (D.A.R.A.) n°5, série lyonnaise n° 3, 1991. 196 p., 160 F. (Commandes à : G.L.R.A.G.R., 25 rue Roger Radisson, 69322 Lyon Cedex).

En complément à l'*Histoire de Lyon* que nous avons signalée dans le n° 48, nous nous en voudrions de ne pas indiquer aux amateurs d'archéologie le remarquable ouvrage qui vient d'être publié à l'occasion de fouilles réalisées lors de l'aménagement de la ligne D du métro lyonnais. Le percement de la section place Bellecour-place Gabriel-Péri a permis la découverte des vestiges du vieux "pont du Rhosne" (pont de la Guillotière), l'unique ouvrage qui, jusqu'au XVIII^{ème} siècle, franchissait le fleuve.

Les résultats du travail interdisciplinaire qui a été mené sont présentés d'une façon très attrayante ; nous avons ici le résultat des fouilles, mais aussi l'histoire des ponts qui se sont succédés et celle des relations de Lyon avec les provinces voisines vers lesquelles le pont ouvrait la ville. Dessins et photos accompagnent utilement le texte.

Une des découvertes les plus étonnantes est celles des pieux (hauts de 6,1 à 8,65 m.) qui étaient enfoncés dans le lit du Rhône pour servir de fondations aux piles du pont et que les datations dendrochronologiques situent selon les cas, entre 1065 et 1721 ; ces pieux, placés à l'abri de l'air pendant des siècles, étaient devenus si durs qu'ils ont stoppé la foreuse du tunnel du métro. A partir de l'analyse des morceaux de bois prélevés, on a pu les dater et reconstituer les différents ponts qui se sont succédés, d'abord en bois puis en pierre. L'apport de ces fouilles à l'histoire des techniques de construction est capital. Il concerne aussi les Montbrisonnais quand on sait que Notre-Dame d'Espérance est construite sur des pieux enfoncés dans le sol d'une zone marécageuse parce que très proche du Vizézy.

- Henri Chaperon : *Thomas d'Aquin, le Docteur du Bien Vivre*, Paris, 1991.
Commandes : Letouzey et Ané, 87, Bd Raspail, 75006 Paris (82 F + port).

Lorsque Henri Chaperon est décédé, il y a un an, il laissait un manuscrit dont il venait d'achever la rédaction. Nous souhaitons ici même que son travail consacré à saint Thomas d'Aquin (1225-1274) puisse être publié : il vient de paraître. C'est le résultat d'un immense travail d'érudition et d'une connaissance approfondie de la *Somme théologique* dans laquelle Thomas d'Aquin a réhabilité le principe de l'autonomie de la Raison et celui de la dignité de l'Homme. Henri Chaperon ou un théologien *laïc* à Montbrison.

Bonne lecture à tous !

Claude Latta.